

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 638

Artikel: Jeunes : otage de la droite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

	1955	1961	1966	1970	1973	1974	1978		
ZH			(9000)	(8000)	-	-	(6000)	(4000)	-
BE	355	1620	1074	903	524	-	698	1086	-
VD			4085	2242	(2209)	2704	(1702)	2487	(867)
BS		966	901	1107	1376	-	1527	1564	(325)
GE			(2500)	5912	3015	(3903)	6430	2784	(641)
NE			(3900)	725	(455)	724	(743)	594	(320)
AG			52	94	186	(48)	225	219	(84)
BL			42	84	93	(42)	64	122	(43)
TG			42	28	-	-	76	84	-
GR			16	21	-	-	55	69	-
SG			11	20	100	(20)	131	96	(37)
TI			22	18	81	(0)	103	346	-
AE			12	14	-	-	-	6	(1)
GL			-	12	10	(2)	16	22	(10)
SH			16	12	23	(0)	36	28	(12)
SO			-	7	68	(22)	97	86	(39)
LU			-	6	11	(2)	33	50	(9)
SZ			-	1	0	(0)	-	2	(1)
UR			-	1	0	(0)	-	-	-
ZG			-	0	0	(0)	-	-	-
AI			-	-	0	(0)	-	-	-
NW			1	-	0	(0)	1	1	(1)
OW			-	-	-	-	-	1	-
VS			-	-	0	(0)	-	-	-
FR			-	-	-	-	-	1	-

Ces données imposent d'abord un commentaire géographique: la Suisse est clairement divisée en trois zones, au chapitre de l'interruption de grossesse. Même si l'interprétation des chiffres recueillis est délicate: il faut savoir que la distinction entre patientes domiciliées dans un canton, confédérées ou venues de l'étranger «est loin d'être régulièrement mentionnée». Bref, on constate l'existence de six cantons «libéraux» où les interruptions sont nettement plus nombreuses qu'ailleurs; puis un groupe de onze cantons et demi-cantons «où le nombre des interruptions, relativement modeste, augmente» (diminution graduelle du «tourisme gynécologique», en ce qui concerne les ressortissantes de ces cantons-là); et enfin, huit cantons et demi-cantons, «pratiquement réfractaires» (deux

interruptions de grossesse en 1970, sept en 1978!). Interprétant leurs travaux, les auteurs notent que la situation en Suisse «est analogue à celle des pays qui ont libéralisé l'interruption de grossesse tout en menant une politique de diffusion des moyens modernes de contraception (Angleterre, Danemark, Finlande, France ou Japon): augmentation temporaire des interruptions puis baisse» (la tendance, à travers les chiffres publiés: près de 21 000 en 1970, encore près de 20 000 en 1974, et quelque 14 000 en 1978).

PARADOXAL

Et plus nettement: «La tendance à la libéralisation des indications à l'interruption de grossesse, certai-

nement non voulue par le législateur, mais entrée dans les mœurs (six cantons et demi-cantons d'abord, puis dix-sept) n'a pas abouti à une inflation des interruptions, mais au contraire à leur nette diminution.»

D'où l'esquisse d'une politique en la matière: «Il reste à persuader une majorité de citoyens et de citoyennes de ce pays, de même qu'un bon nombre de médecins, que cette voie apparemment paradoxale — une politique de libéralisation liée à la propagande contraceptive pour diminuer le nombre des avortements — est la seule efficace: toute tentative de culpabilisation et de renforcement d'une pénalisation compromettrait les résultats obtenus et conduirait probablement à une resurgence de l'avortement clandestin.»

JEUNES

Otage de la droite

Paraissant vingt fois par an sur quatre pages, le journal s'intitule, en lettres demeurrées gothiques, «Schweizerzeit» (à peu près «l'ère helvétique»); il se dit «journal conservateur pour l'indépendance, le fédéralisme et la liberté». Il lance à chaque occasion dans ses colonnes des attaques virulentes contre l'Etat (surtout communiste et social bien sûr), ainsi que moult pétitions, pour la morale, contre telle ou telle émission SSR, etc., etc.

Ledit journal a aussi son propre service de librairie, proposant force littérature conservatrice et antisoviétique. Parmi les titres proposés en ce moment, on trouve — évidemment — les «Anti-thèses» de Jeanne Hersch. Le comble pour une socialiste philosophe de la liberté: se trouver piégée dans le rôle d'otage de la droite la plus conservatrice. Mais diable, qu'allait-elle faire dans ces centres autonomes?